

Recrutement et qualités requises

Seule la motivation est le critère fondamental !

Les élèves doivent montrer un intérêt manifeste pour la langue et la culture allemandes.

Admission et affectation

Merci de vous renseigner auprès de votre collègue.

Dérogation pour les élèves hors secteur (si pas de DNL histoire-géographie dans leur secteur).

L'affectation en section européenne allemand au lycée Salvador Allende est décidée par la Direction académique du Calvados dans le cadre de la procédure Affelnet.

QUI ÉTAIT SALVADOR ALLENDE ?

Né à Valparaíso (Chili) en 1903, Salvador Allende commence sa carrière comme médecin de l'assistance publique et des hôpitaux puis devient député en 1939. Ministre de la Santé en 1942, il fonde, en 1943, le Parti Socialiste chilien.

Elu président de la République Chilienne en 1970, il forme un gouvernement avec des ministres issus des différents courants de l'Unité Populaire mais il est tué le 11 septembre 1973 dans le palais présidentiel lors du coup d'état du Général PINOCHET qui prend le pouvoir. Commence alors une longue période de féroce répression.

Adversaire de la violence et victime de ses convictions, les dernières paroles de ce grand dirigeant politique sont pour son peuple : « Placé dans un processus historique, je paierai de ma vie la loyauté de mon peuple, et je lui dis qu'il peut avoir la certitude que la graine que nous avons logée dans la conscience digne de milliers et de milliers de Chiliens ne pourra pas être retirée définitivement. Ils ont la force, ils pourront nous asservir. Mais on ne tient les mouvements sociaux, ni par le crime, ni par la force. L'histoire est à nous et ce sont les peuples qui la font. »



Mise à jour novembre 2025 – document non contractuel



Lycée Salvador Allende
HEROUVILLE ST CLAIR



Section européenne allemand

avec discipline non linguistique
Histoire-Géographie

Rentrée 2026

PORTES OUVERTES
Samedi 7 février 2026
de 9h00 à 12h00

LYCEE SALVADOR ALLENDE



15, rue Guyon de Guercheville - BP 21
14201 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex
Tél 02 31 53 10 70
ce.0141796b@ac-normandie.fr
<https://salvador-allende.lycee.ac-normandie.fr>



Section européenne allemand avec discipline non linguistique Histoire-Géographie

Objectif de la section

La section européenne est une option que l'on peut débuter en seconde et qui se poursuit jusqu'en terminale pour obtenir un baccalauréat avec mention section européenne.

Outre l'enseignement d'allemand, elle permet de bénéficier d'heures de DNL (discipline non linguistique) garantissant ainsi une bonne pratique linguistique hebdomadaire.

Pourquoi choisir Euro ?

- **Un renforcement de la langue allemande** avec une plus grande pratique de l'oral en petit groupe (**1 h de renforcement + 1 h d'histoire-géographie en allemand par semaine**).
- Une **ouverture internationale renforcée : échange scolaire d'une semaine avec Berlin**, séjour à Strasbourg pour découvrir le forum franco-allemand, échange Sauzay possible.
- Un renforcement de la culture générale historique.
- Une bonne connaissance de la culture germanique.
- Une valorisation du plurilinguisme dans le contexte de l'insertion professionnelle actuelle.
- **Possibilité d'obtenir la certification (Deutsches Sprachdiplom), niveau A2 ou B1.**

Contenu et horaires

La DNL (discipline non linguistique) est une heure d'Histoire-Géographie en langue allemande sur des thèmes proches du cours en français. L'allemand devient ainsi un outil de communication au service d'une discipline. Cela permet de favoriser l'utilisation de la langue, la participation orale (jeu de rôle, organisation de débats ou de procès fictifs).

Un échange avec l'Allemagne

Un échange ou un séjour en Allemagne est organisé par les professeurs de la section. Les élèves de seconde ont aussi la possibilité de partir en programme Sauzay en fin d'année scolaire ce qui leur permet de passer 1 à 3 mois en Allemagne.

L'examen

Actuellement, au baccalauréat, les élèves passent un oral spécifique de 20 minutes sur les thèmes étudiés en terminale. Ils sont évalués sur le niveau de langue et le contenu en histoire et en géographie.

Deux conditions à remplir pour obtenir le baccalauréat mention section européenne :

- Obtenir la moyenne à l'oral spécifique et
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 12 à l'épreuve de langue vivante allemand LVA ou LVB du baccalauréat.

Le diplôme

Les élèves obtiennent **un baccalauréat mention section européenne** qui leur permet de valoriser leur demande de recrutement pour des écoles ou de postuler à des cursus universitaires franco-allemands.